

RAPPORT ANNUEL 2014

100



JEUNE BARREAU DE QUÉBEC

1914 - 2014



Table des matières

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014	2
RAPPORT DU PRÉSIDENT	3
RAPPORT DU SECRÉTAIRE	6
REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES.....	7
AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS	8
COMITÉ DU JOURNAL PROFORMA.....	8
COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES.....	9
AFFAIRES PROFESSIONNELLES.....	11
COMITÉ DE LA FORMATION CONTINUE.....	11
COMITÉ DES SERVICES À LA POPULATION	13
SERVICE DE CONSULTATIONS À LA COUR DU QUÉBEC (DIVISION DES PETITES CRÉANCES).....	13
CLINIQUE JURIDIQUE TÉLÉPHONIQUE DU JEUNE BARREAU DE QUÉBEC.....	14
AFFAIRES SOCIALES	15
COMITÉ DU CONCOURS ORATOIRE.....	15
COMITÉ DU TOURNOI DE SOCCER	16
COMITÉ DU TOURNOI DE BALLE-MOLLE.....	17
COMITÉ DU COCKTAIL DE NOËL.....	18
COMITÉ DU NOËL DES ENFANTS.....	20
COMITÉ DU BAL DU CENTENAIRE	21
COMITÉ DES ACTIVITÉS DU CENTENAIRE	22
COMITÉ DU TOURNOI DE DEKHOCKEY.....	24
AFFAIRES EXTÉRIEURES	25
COMITÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES	25
ANNEXE A – COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS	26

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2013-2014



Première rangée à l'avant : Me Jad-Patrick Barsoum (Président) et Me Audrey Gagnon (Première Vice-présidente)

Deuxième rangée au centre : Me Christina Bouchard, Me Myralie Roussin, Me Renée-Maude Vachon-Therrien, Me Joanie Proteau (Présidente sortante) et Me Élise Bartlett (Secrétaire-adjointe).

Troisième rangée au fond : M. Francis L. Racine (Directeur général), Me Simon St-Gelais (Trésorier), Me Louis Cloutier, Me Charles-Étienne Pépin, Me Justin Tremblay (Secrétaire), Me Louis-Philippe P.-Langevin et Me Christian Tanguay (Deuxième Vice-président)

RAPPORT DU PRÉSIDENT

Il est déjà le temps de vous soumettre le bilan du 100^{ième} Conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle. Une année pleine de réalisations tant du côté social que juridique. Chaque comité fait ainsi rapport de ses activités et propose, le cas échéant, des pistes de solutions pour l'avenir. Cet exercice est des plus importants, puisqu'il permet tant au Conseil d'administration qu'aux membres de prendre connaissance du travail accompli ainsi que des projets de notre association.

Objectifs 2013-2014

En tout début de mandat, le Conseil d'administration s'est fixé quatre priorités qui ont guidé nos actions afin de les concrétiser :

1. Augmenter la participation des membres ;
2. Accroître la visibilité du JBQ
3. Centième anniversaire du JBQ ;
4. Refonte des règlements et des politiques du Jeune Barreau de Québec ;

Augmenter la participation des membres

Grâce à un arrimage entre nos divers moyens de communication – courriels, infolettres mensuelles, site Internet, Facebook et Twitter – nous avons entrepris une publicisation accrue de tous nos événements. En effet, grâce à ces efforts, la participation au coquetel de Noël a atteint d'anciens sommets, à l'image des coquetels organisés il y a plusieurs années. Chaque événement que le Conseil d'administration a organisé atteignait le taux de participation désiré et le surpassait. Que ce soit la Rentrée judiciaire, le coquetel de Noël, la participation du concours oratoire, les événements sportifs et sans oublier le Bal du Centenaire, où près de 400 convives ont pris part à cette soirée grandiose. Lors de nos activités, nous avons pu compter sur la participation et la présence de certains représentants du Barreau de Québec, dont le Bâtonnière Nathalie Vaillant. Cette dernière a appuyé le Jeune Barreau de Québec dans ses nombreux projets et nous la remercions chaleureusement.

Accroître la visibilité du JBQ

Nous sommes sans cesse en train de suivre le mouvement technologiques comme le prouve notre nouveau site internet et notre infolettre revampée. Par ailleurs, grâce aux travaux du *Comité sur les affaires publiques (CAP)*, nous avons été présents et visibles durant la campagne électorale afin de rappeler aux partis politiques que la Justice doit demeurer au cœur des priorités du Québec. Le CAP a également produit un mémoire, à l'invitation du Ministre de la Justice, afin de participer aux débats concernant le nouveau *Code de procédure civile*. Nous avons également été visibles dans certains médias juridiques, comme Droit inc. et le Journal du Barreau du Québec, à la suite de prises de position et communiqués de presse.

De plus, trois membres du Conseil du Jeune Barreau de Québec ont été juges au Concours de débats Face-à-Face interuniversitaires. Nous avons réaffirmé notre mission sociale avec Pro Bono. Nous avons conclu une entente avec un nouveau partenaire, MédicAssurance, qui s'ajoute au Barreau de Québec, Desjardins, Jurisconcept et SOQUIJ. C'est d'ailleurs grâce à nos partenaires que notre association peut davantage s'investir sur le terrain. Cet apport essentiel est le souffle de notre association et nous devons les remercier!

Centième anniversaire du JBQ

Grâce aux conseils de nombreux anciens présidents du Jeune Barreau de Québec (qui étaient réunis dans un *comité des sages*), nous avons dévoilé lors du coquetel de Noël la programmation du Centenaire du JBQ. Le Bal du Centenaire a été le point central de ces célébrations. Tenu le 21 février dernier, nous avons réussi à réunir un ensemble de convives de milieux diversifiés (avocats, notaires, juges, bâtonniers, confrères et consœurs des autres sections, députés et ministre) afin de célébrer cent ans d'implication de jeunes avocats dans leur communauté. Cette grandiose soirée a été rendue possible grâce au comité du Centenaire présidé par Me Renée-Maude Vachon-Therrien et son équipe. Quelques jours avant, soit le 18 février 2014, l'Assemblée nationale, par une motion unanime des députés, a souligné le 100^{ième} anniversaire du Jeune Barreau de Québec.

Plusieurs autres événements sont se dessinent à l'horizon notamment l'Assemblée générale annuelle qui a lieu à l'Ancien Palais de justice de Québec afin de nous remémorer notre histoire.

Refonte des règlements généraux

Une de mes priorités était la refonte de nos règlements généraux et nos règles de régie interne. Une organisation comme la nôtre se doit d'être un exemple de gestion efficace dans la gestion de ses avoirs. À cette fin, nous nous sommes dotés de règles de régie interne afin de normaliser d'anciennes pratiques et de baliser de nouvelles. À cet égard, nous avons établi un guide pour les comptes de dépenses, les subventions et les dons. Finalement, lors de l'Assemblée générale extraordinaire, nous allons soumettre une mise à jour de nos règlements généraux afin de refléter la réalité de notre association et de s'arrimer avec nos partenaires du Barreau.

Et la communauté juridique...

Le 23 avril 2014 a été une journée historique pour le Barreau du Québec. En effet, le Conseil général a voté à la quasi-unanimité en faveur d'une refonte complète du conseil d'administration de l'Ordre dans un esprit de saine gouvernance. Je finis mon année en vous annonçant que le Barreau du Québec, dans une décision historique, a reconnu le caractère unique des associations de Jeunes Barreaux en réservant notamment un siège votant pour un jeune émanant du district de Québec au sein du conseil des sections du Barreau.¹

¹ www.barreau.qc.ca/gouvernance

Le JBQ a poursuivi ses activités à **l'international**, en prenant part aux rentrées solennelles des Barreaux de Versailles, Paris et Bruxelles. Nous avons également participé à la conférence printanière de la division jeunesse de l'American Bar Association (ABA-YLD) et au Congrès annuel de l'American Bar Association. Nous avons pu, lors de ces événements, réaffirmer notre volonté de voir naître entre nos associations une collaboration plus étroite et ce, au bénéfice des membres du Jeune Barreau de Québec. L'entente signée avec le ABA-YLD depuis 2012 permet aux membres du JBQ de s'en prévaloir au bénéfice de leur pratique. Quant à notre présence et rayonnement à l'international, je vous invite à consulter le rapport du Comité sur les relations extérieures.

J'aimerais profiter de cette tribune pour remercier le Conseil d'administration 2013-2014. Vous aviez une tâche colossale devant vous et vous avez fait preuve d'une détermination sans borne, de disponibilité et d'ardeur pour concrétiser tous nos vœux les plus fous. Également, je souhaite remercier les membres du Conseil d'administration du JBQ pour leur soutien et leur dévouement. Nous avons eu une année très chargée et je souhaite souligner leur implication.

Je suis convaincu que le nouveau Conseil aura la même énergie et passion afin de poursuivre les défis que nous leur avons laissés et de débiter des initiatives pérennes pour maintenir le statut du Jeune Barreau de Québec comme un acteur de premier plan de la communauté juridique de Québec et du Québec.



Me Jad-Patrick Barsoum
Président
Jeune Barreau de Québec
Exercice 2013-2014

RAPPORT DU SECRÉTAIRE

Présences au CA des membres du Conseil	6 mai 2013	7 juin 2013	15 juil. 2013	26 août 2013	19 sept. 2013	7 oct. 2013	11 nov. 2013	16 déc. 2013	13 janv. 2014	10 fév. 2014	17 mars 2014	28 avr. 2013
Me Jad-Patrick Barsoum (Président)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Audrey Gagnon (Première Vice-présidente)	*	*	*	*		*	*	*	*	*	*	*
Me Christian Tanguay (Deuxième Vice-président)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Simon St-Gelais (Trésorier)	*	*	*	*	*				*	*	*	*
Me Justin Tremblay (Secrétaire)	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Élise Bartlett (Secrétaire adjointe)	*	*		*		*			*	*	*	*
Me Joanie Proteau (Présidente sortante)	*	*		*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Christina Bouchard	*	*	*		*			*		*		*
Me Louis Cloutier	*	*	*		*	*	*	*	*	*		*
Me Charles-Étienne Pépin		*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Louis-Philippe P.-Langevin	*	*	*	*		*	*	*	*	*		*
Me Myralie Roussin		*		*	*	*	*	*	*	*	*	*
Me Renée-Maude Vachon-Therrien	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*

Justin G. Tremblay
Secrétaire

REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES

L'année 2013-2014 a été marquée par la conclusion d'une entente avec un nouveau partenaire du JBQ, MédicAssurance. Celui-ci est venu s'ajouter aux quatre autres partenaires que nous comptons déjà parmi nos collaborateurs, soit : le Barreau de Québec, Desjardins, Jurisconcept et SOQUIJ.

Les partenaires du JBQ ont, encore cette année, montré leur volonté de s'impliquer au sein de notre organisation et leur collaboration a même dépassé nos attentes. En effet, ils se sont impliqués dans les célébrations de notre centenaire dont ils ont commandité les activités et ont ainsi contribué à faire de celles-ci un immense succès. Il faut d'ailleurs souligner que cette implication toute spéciale est venue s'ajouter à leur contribution habituelle aux activités régulières du Jeune Barreau.

En reconnaissance de leur soutien précieux, le JBQ leur a donné une visibilité auprès de ses membres en leur faisant une place d'honneur lors de ses activités régulières (concours oratoire, cocktail de Noël, Noël des enfants et événements sportifs) et de formations qui, cette année, ont connus d'excellents taux de participation.

De plus, au cours de l'année le JBQ s'est doté d'un nouveau site web et modifié la présentation de son infolettre. L'objectif était bien entendu de raffiner l'image de notre organisation, mais aussi de fournir à nos partenaires une meilleure plateforme par laquelle nous allions leur donner toute la visibilité qu'ils méritent auprès de nos membres.

L'année 2013-2014 a donc été une période très positive en ce qui a trait aux partenaires du JBQ. Grâce leur participation, le JBQ a pu rayonner davantage au sein de la communauté juridique et en retour, notre organisation s'est fait un devoir de souligner leur apport à chaque occasion.

Me Louis Cloutier
Conseiller

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité du journal Proforma

Le *Proforma* a été publié cinq fois cette année (juin, octobre, décembre, avril, mai). De façon générale, les délais ont été respectés, à l'exception de l'édition du mois d'avril 2014.

Le tirage est demeuré à 3 900 exemplaires dont 650 exemplaires papier afin de satisfaire à la demande pour ce support. Ces exemplaires en papier sont distribués directement dans les casiers de Cour.

Une chronique financière de Desjardins, partenaire privilégié, continue à être publiée à toutes les éditions. En ce qui a trait à la chronique juridique SOQUIJ, partenaire privilégié, elle continue à être publiée et permet à de jeunes membres de publier un article et de faire connaître leur domaine de droit.

L'équipe du Proforma 2012-2014

- Me Élise Bartlett
- Me Nicholas Jobidon
- Geneviève Verreault-Tremblay
- Maude Bégin-Robitaille

La page couverture comporte maintenant les logos de nos partenaires privilégiés Desjardins et SOQUIJ ainsi que de Jurisconcept et MédicAssurance.

La possibilité demeure offerte à nos commanditaires de placer gratuitement leur annonce sur notre site Internet s'ils renouvèlent leur contrat de publicité annuel avec le *Proforma*.

La collaboration de la graphiste Nadine Perron a été appréciée et nous prévoyons faire affaire avec elle pour l'année à venir. Il en est de même pour l'imprimeur Jean Gauvin.

Me Élise Bartlett
Secrétaire-adjoint
Responsable du Comité du journal *Proforma*

AFFAIRES PUBLIQUES ET COMMUNICATIONS

Comité des affaires publiques

Le Comité des affaires publiques (CAP) possède un mandat très large. À ce titre, notamment, il conseille le conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec (JBQ) lorsqu'il est requis que ce dernier intervienne pour commenter différents sujets d'intérêt pour les membres du JBQ. En plus, celui-ci peut se saisir de toute question portée à l'attention de son comité afin de décider s'il désire s'y pencher. Si le CAP désire prendre position, un système délibératif s'opère et une fois cette prise de décision discutée et analysée, elle est soumise au conseil d'administration du JBQ pour approbation et signature.

Cette année, le CAP s'est particulièrement impliqué dans deux (3) dossiers majeurs :

1) Le CAP a procédé à une analyse en profondeur du projet de loi 28 – *Loi instituant le nouveau Code de procédure civile* et s'est positionné devant les instances parlementaires et gouvernementales dans le cadre de ce projet de loi. En effet, le Jeune Barreau de Québec a déposé un mémoire à la Commission parlementaire chargée de l'analyse du projet de loi. Ce mémoire a été rédigé par plusieurs membres du Jeune Barreau de Québec. Il est à noter que la prise de position communiquée s'inscrivait dans la continuité du travail accompli dans le cadre de l'étude de l'avant-projet de loi.

Notre voix a été entendue. Le mémoire a été déposé et a été défendu lors du passage du Jeune Barreau de Québec en commission parlementaire le 11 septembre 2013.

2) Le CAP s'est vu confier le mandat de procéder à la modernisation du règlement général régissant le mode de fonctionnement du JBQ. Ce travail a été accompli par un comité spécialement constitué pour l'occasion. Le défi était de taille. En effet, offrir une cure de jeunesse au mode de fonctionnement de notre association à l'occasion de son centième anniversaire était audacieux. Notamment puisque cette révision introduit la notion d'élection du premier vice-président. L'assemblée générale extraordinaire du 8 mai 2014 aura à se prononcer sur l'acceptation de cette proposition.

3) Le CAP est fier d'avoir appuyé le conseil d'administration du JBQ dans la diffusion de ses priorités en matière de justice à l'occasion de la dernière campagne électorale. Cette démarche entièrement apolitique a suscité une vaste réflexion auprès des différents candidats en plus de contribuer à leur prise de position à l'égard des priorités soumises. Ainsi, tous les partis politiques représentés à l'Assemblée nationale du Québec ont répondu à l'appel lancé par le JBQ. De même, toutes les prises de position reçues par le JBQ, dans le cadre cet exercice, ont été communiquées aux membres afin d'alimenter leur réflexion à l'occasion de ladite campagne électorale.

Finale­ment, pen­dant toute cette année, le CAP s'est positionné sur divers sujets qui demeurent à huis clos dans les cas où celui-ci décide de ne pas de prendre position.

Cet instrument mis sur pied par le JBQ permet à l'initiative de tout membre de son groupe de débattre d'idées pour le futur de la profession.

Me Christian Tanguay
Deuxième Vice-président
Président du Comité des affaires publiques

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité de la formation continue

Depuis 2008, je participe à l'organisation de conférences au sein du Comité de la formation continue du Jeune Barreau de Québec.

Cette année fut ma seconde à titre de responsable de ce comité et, avec regrets, ma dernière considérant mes dix (10) années d'inscription au tableau de l'Ordre.

Le mandat qui se termine a été une fois de plus rempli de défis étant donné la quantité d'offres de formations à la disposition de nos membres.

L'objectif du comité était de continuer d'organiser un maximum de formations aux sujets variés et susceptibles d'intéresser nos membres.

Vous remarquerez, à la lecture du calendrier de formation, que les activités ont touché une panoplie de thèmes ; nous avons dispensé, entre le mois d'août 2013 et ce jour, huit (8) conférences, pour un total de dix-neuf (19) heures de formation.

Chacune de ces activités a été un succès tant par la participation des avocats qu'en termes de contenu des conférences.

D'ici la fin du mois de juin 2014, au moins quatre (4) conférences additionnelles seront offertes, pour environ six (6) heures supplémentaires, faisant en sorte que nous devrions avoir offert environ vingt-cinq (25) heures de formation continue.

Pour ce faire, tous les membres du comité se sont activement impliqués et les réunions se sont tenues à une fréquence d'environ une fois par mois au cours du présent exercice judiciaire.

Vous trouverez en annexe un compte-rendu pour chaque formation précisant les détails de chaque conférence ainsi qu'un bilan budgétaire approximatif faisant état des coûts notamment assumés grâce à la fidèle contribution de nos commanditaires privilégiés Desjardins, SOQUIJ et Jurisconcept.

Je tiens à remercier tous les membres du comité pour leur dévouement et leur assiduité, soit Me Louis Cloutier, Me Geneviève Tremblay, Me Myralie Roussin, Me Julie Savard, Me Ariane Gagnon-Rocque, Me Émilie Dubois, Me Julien Bélanger, Me Charles Morand-Larocque, Me Mathieu Ayotte, Me Ariane Leclerc-Fortin et Me Laurie Bernier.

Je désire également remercier le personnel du Barreau de Québec, dont mesdames Caroline Potvin, Anne Legault et Mélanie Gagnon, qui nous ont fourni un précieux appui dans la gestion des inscriptions et attestations ainsi qu'à monsieur Francis Racine, employé du Jeune Barreau, dont la contribution nous fut précieuse dans la gestion de la comptabilité à la suite des activités.

Enfin, je désire remercier mes collègues du conseil d'administration du Jeune Barreau de Québec pour leur confiance tout au long de mon implication!

Plusieurs projets sont déjà en cours pour la prochaine année judiciaire 2014-2015. Je vous souhaite donc une excellente prochaine année de formation.

Me Christina Bouchard
Conseillère
Présidente du Comité sur la formation continue

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité des services à la population

Service de consultations à la Cour du Québec, division des petites créances

Cette année encore, plus de 150 consultations auront été données par des membres du Jeune Barreau de Québec. C'est donc plus de 150 justiciables qui ont été guidés, aidés, conseillés et rassurés par nos avocats bénévoles.

Essentiellement, nos bénévoles prêtent assistance aux justiciables qui devront se présenter devant un juge chargé d'entendre leur dossier à la Cour du Québec, division des petites créances. Les avocats bénévoles ne donnent cependant aucun avis juridique. Ils expliquent le déroulement d'une audience et guident les justiciables dans la façon de présenter leur preuve.

Le travail de Monsieur Francis L. Racine m'aura permis de mener à terme cette cinquième année d'existence du *Service*. Je te remercie de ton fidèle soutien.

Encore cette année, le *Service* a recruté plusieurs bénévoles. **La recherche de bénévoles demeure cependant un objectif constant.** En effet, le *Service* doit continuer de gagner en popularité – tant au sein de la population que parmi les intervenants du milieu juridique - et le besoin de nouveaux bénévoles est donc toujours présent. À plusieurs reprises, via les divers canaux de communication du JBQ, nous avons tenté de recruter de nouveaux bénévoles.

Je tiens à remercier chacun des bénévoles du *Service*, lesquels n'hésitent pas à donner de leur temps. Je les remercie de leur précieuse collaboration.

Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin

Conseiller

Responsable du *service de consultations à la Cour du Québec (Petites créances)*

AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Comité des services à la population

Clinique juridique téléphonique du Jeune Barreau de Québec

La clinique juridique téléphonique s'est tenue le 24 novembre 2013 aux locaux de Joli-Cœur Lacasse. En prévision de cet événement, de la publicité avait été effectuée auprès de différentes stations de radio, soit *CHOI Radio X* et *ICI Radio Canada Première*. Un communiqué de presse avait également circulé et avait été repris par *La Presse*. *ICI Radio-Canada Télévision (Québec)* a également fait un topo sur l'événement. Nous avons décidé de laisser de côté les journaux écrits qui, selon nos statistiques, n'avaient permis de recruter que très peu de participants. Toutes ces entrevues et parutions ont fait l'objet de commandites de la part des médias.

Pour une deuxième année, l'événement s'est tenu entièrement à partir de Québec, dans les bureaux d'un cabinet d'avocats. Cet emplacement était idéal pour la tenue de ces services, en raison des multiples postes téléphoniques à notre disposition et des ressources d'informations nécessaires. Par ailleurs, les services de la réceptionniste de l'entreprise ont été mis à notre disposition pour assurer une répartition des appels.

Plusieurs bénévoles étaient présents dans divers domaines de droit pour permettre de répondre aux appels. L'événement s'est tenu un dimanche après-midi, de midi à 17 heures, ce qui est amplement suffisant pour répondre à la demande, dans les circonstances de la publicité effectuée. À cet effet, nous sommes d'avis qu'il est opportun de retenir les services de 7 à 10 bénévoles. Il est primordial que des avocats exerçant en droit familial soient présents, puisque plusieurs appels requièrent des connaissances en cette matière. De plus, devraient être présents les avocats pratiquant en droit criminel, en droit du travail, en matière de contrat d'entreprise, en droit municipal et en litige.

Cette année, la clinique a reçu plus de 125 appels qui ont permis de constater l'engouement des citoyens pour la tenue d'un tel événement. Par ailleurs, il est important de souligner que la participation du Jeune Barreau de Québec à même la clinique organisée par le Jeune Barreau de Montréal n'attirait que peu d'appels provenant directement de la ville et de la région en raison du manque de publicité. Un tel événement a donc permis d'améliorer le taux de participation.

Me Renée-Maude Vachon-Therrien

Conseillère

Responsable de la *Clinique de juridique téléphonique*

AFFAIRES SOCIALES

Comité du concours oratoire

Rétrospective :

La 6^e édition du Concours oratoire du Jeune Barreau de Québec a eu lieu le mercredi 19 juin 2013, à 17h, au 23^e étage de l'hôtel Hilton Québec.

L'événement s'est tenu, pour une seconde fois en 2013, en dehors des murs du Palais de Justice. L'évènement fut une réussite alors que près d'une cinquantaine de personnes se sont déplacées pour entendre les participants exprimer leur talent oratoire. Un cocktail a également été tenu sur place afin de souligner l'évènement. Parmi les 8 candidats, c'est Me Alexandre Gilbert-Vanasse, en répondant par l'affirmative à la question « *L'heure et les circonstances de la mort sont-elles prédéterminées?* », qui a remporté le 6^e Prix de l'orateur du JBQ. Il s'est ainsi mérité une bourse de 1000,00 \$ offerte par le JBQ. Il a par la suite représenté avec succès le JBQ au Prix Paris-Montréal de la Francophonie organisé à l'occasion de la Rentrée des tribunaux de Montréal.

Cette année le jury était composé de l'honorable France Thibault, j.c.a, de l'honorable Denis Jacques, j.c.s., de l'honorable Charles-G. Grenier, j.c.q., de madame la bâtonnière de Québec, Me Nathalie Vaillant et de Me Renaud Laliberté, gagnant de l'édition 2012.

Les avocats suivants étaient tous participants : Me Alexandre Gilbert-Vanasse (Opsum Technologies), Me Jean-François Labadie (Gagné Letarte), Me Alexandra Foucher (Cain Lamarre Casgrain Wells), Me Kamy Pelletier-Khamphinith (Dumas Gagné Labrecque), Me Marie-Pier Boisvert (Côté Desmeules), Me Ioana Moïse (Gingras Vallerand), Me Vanessa de Happi (Desjardins Assurances de dommages) et Me Maude Bureau (Joli-Cœur Lacasse).

Commentaire :

Depuis la 1^{ère} édition en 2008, la participation et la popularité du Concours ne cesse d'augmenter. Le Concours devient également un évènement permettant aux membres du JBQ de mettre de l'avant leurs talents rhétoriques, la maîtrise de la langue française, et leur culture générale. La formule dynamique et événementielle du Concours devrait donc permettre de continuer à faire rayonner le talent de nos membres dans la communauté juridique. Ce concours en constitue une merveilleuse vitrine.

Alexandre Brousseau
Président du Comité du concours oratoire

AFFAIRES SOCIALES

Comité du tournoi de soccer

Cette année s'est déroulée, le 15 juin 2013, la troisième édition du tournoi de soccer du Jeune Barreau de Québec. Le tournoi a eu lieu sur le terrain de soccer de la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Un seul terrain a été loué pour en former deux. La formule préconisée a été le soccer à 7, ce qui implique que chaque équipe devait présenter 7 joueurs, incluant 2 femmes. Les règlements habituels du soccer ont été adaptés, tout comme ceux du tournoi de hockey bottines, pour assurer le caractère amical du tournoi. Pour limiter le nombre de buts, il est important de s'assurer de demander des buts de soccer à 7 ou des buts de soccer intérieur. Je suggère de maintenir la tenue du tournoi à la Polyvalente de l'Ancienne-Lorette. Je propose toutefois de revoir l'organisation du casse-croûte puisque cette année plusieurs équipes ont apporté leur nourriture.

Pour cette édition, dix équipes se sont inscrites, à savoir :

- McCarthy Tétréault
- Fasken Martineau
- BCF
- Norton Rose
- Revenu Québec
- Jolicoeur Lacasse
- Gagné Letarte
- Tremblay Bois Mignault
- Langlois Kronstrom Desjardins
- Heenan Blaikie Aubut

Après une finale chaudement disputée, l'équipe BCF a remporté les grands honneurs contre Revenu Québec.

Nous avons eu de bons commentaires sur le déroulement de cette activité et je propose de renouveler la formule l'an prochain.

Pour terminer, un merci tout spécial aux participants, arbitres et partisans qui ont permis de faire de cette troisième édition du tournoi de soccer un succès.

Me Louis-Philippe Pelletier-Langevin

Conseiller

Responsable du tournoi de soccer

AFFAIRES SOCIALES

Comité du tournoi de balle-molle

L'édition 2013 du Tournoi de balle molle du Jeune Barreau de Québec, en partenariat avec Le Mouvement Desjardins, s'est tenue le samedi 21 septembre 2013. Une fois de plus cette année, de jeunes avocats (et de moins jeunes), de la grande région de Québec ont répondu à l'appel en grand nombre.

C'est l'équipe de la firme O'Brien Avocats qui a remporté, pour la seconde fois, le trophée Paré Ouellet Bigaouette. Douze (12) équipes ont pris part à ce tournoi.

La journée s'est déroulée à merveille, sous un beau soleil de septembre. La bonne humeur des athlètes et de leur famille était au rendez-vous. Comme à l'habitude, un esprit de camaraderie et de compétition amicale habitait tous et chacun.

Le JBQ remercie le Mouvement Desjardins et Paré Ouellet Bigaouette pour leur support et pour leur présence lors de l'évènement. Le comité organisateur exprime également toute sa gratitude aux bénévoles et participants, qui font de cette activité un franc succès.

Encore cette année, le Tournoi a eu lieu sur le territoire de la Ville de Québec. Nous avons pu y vendre nous-mêmes de la bière et autres rafraîchissements, puisque nous disposions alors d'un permis de vente d'alcool. Ceci a permis de générer un profit appréciable. **Nous suggérons d'organiser le tournoi à l'image de l'édition 2013 l'an prochain.**

Le comité ne suggère aucune modification à la formule.

Me Justin G. Tremblay
Secrétaire
Responsable du Tournoi de Balle-molle

AFFAIRES SOCIALES

Comité du cocktail de Noël

C'est au restaurant Le Cercle qu'a eu lieu, le jeudi 28 novembre 2013, le traditionnel Cocktail de Noël du Jeune Barreau de Québec (JBQ).

Cette année, le Cocktail de Noël a pris la forme d'un 6 à 8 prolongé, auquel plus de 150 avocats ont participé afin de célébrer la fin de l'année. Ainsi, pour la somme de 30,00\$, les participants ont eu droit à huit (8) bouchées variées et deux (2) consommations de leur choix. Sous un thème de cinéma en noir et blanc, l'ambiance jazzée de la soirée était assurée par un D.J. dont les services avaient été retenus par le restaurant, et d'un V.J. qui présentait sur grand écran un montage de scènes cinématographiques à caractère juridique en noir et blanc.

L'événement a été financé par les partenaires suivants:

- MédicAssurance
- Jurisconcept
- Desjardins
- Fasken Martineau
- Jolicoeur Lacasse
- Norton Rose Fulbright Canada
- Michaud Lebel
- Robic
- Lavery
- La Corporation de services du Barreau
- Paré Ouellette Bigaouette
- Gagnon Sénéchal Coulombe

Lors de la soirée, les prix de présence suivants ont été tirés au hasard parmi nos invités:

- Machine à café Nespresso (offerte par Jurisconcept)
- Certificat-cadeau au restaurant Le Charbon d'une valeur de 150\$ (offert par Paré Ouellette Bigaouette)
- 2 cartes-cadeaux de Future-shop (offertes par MédicAssurance)

L'événement a été publicisé dans le Proforma, l'Infolettre du JBQ., le Journal du Barreau, la page Facebook du JBQ et par la remise des encarts d'inscription dans les casiers de cour au Palais de justice.

Nous avons reçu plusieurs compliments quant à cette soirée, les membres de notre communauté semblant l'avoir fort appréciée. Pour plusieurs, cette soirée s'est même prolongée par un souper informel au même restaurant.

Quant au budget, un léger surplus de 463,10\$ a été enregistré.

Charles-Étienne Pépin
Conseiller
Organisateur de l'évènement

Myralie Roussin
Conseillère
Organisatrice de l'évènement

Patricia Blair
Membre
Organisatrice de l'évènement

Lisa Fradette
Membre
Organisatrice de l'évènement

AFFAIRES SOCIALES

Comité du Noël des enfants

L'activité a eu lieu le dimanche 1^{er} décembre 2013 à l'Atrium du Palais de justice de Québec. Encore une fois, cet événement a connu un grand succès. Nous avons maintenu le même nombre d'inscriptions. Un nombre important d'enfants défavorisés y ont participé (75 enfants sur un total de 101). Le nombre d'enfants d'avocats est demeuré similaire à l'an dernier également.

Nous expliquons difficilement cette baisse d'inscriptions d'enfants d'avocats ou du milieu juridique des deux dernières éditions, considérant que les participants présents nous manifestent des commentaires très positifs.

Pour assurer la présence de la majorité des enfants défavorisés convoqués, nous suggérons de privilégier les enfants sous la charge d'organismes disposant de bénévoles la journée de l'événement. Nous avons remarqué que les enfants de ces organismes étaient presque tous présents.

Par ailleurs, puisque nous invitons en majeure partie des enfants provenant de milieux moins nantis, nous suggérons fortement l'achat des cadeaux dans des grandes surfaces plutôt qu'en commerce privé, puisque cela est beaucoup moins coûteux. C'est d'ailleurs cette formule que nous avons poursuivie cette année.

Nous avons, pour une seconde fois, les gymnastes acrobates des Lys de Québec comme activité et cela a été très appréciée par les enfants; c'est à refaire! Pour la prochaine édition, il serait intéressant de retenir les services d'une nouvelle entreprise pour le spectacle d'animation. La formule avec barbe-à-papa et pop-corn n'a pas été réitérée cette année, pour une question budgétaire, mais nous sommes toujours d'avis que cela devrait être refait si les finances le permettent.

Enfin, la générosité des commanditaires est primordiale pour la réussite de cet événement. En plus des membres de la communauté juridique, nous avons été grandement appuyés une fois de plus cette année par la grande contribution de *International Police Association*. Nous suggérons de poursuivre une telle collaboration.

Me Christina Bouchard
Conseillère
Responsable du Noël des enfants

AFFAIRES SOCIALES

Comité du Bal du Centenaire

Le Bal du Centenaire, qui est l'une des activités du comité du Centenaire, s'est tenu le 21 février 2014 au Capitole de Québec pour commémorer les 100 ans de l'organisation.

Cet événement d'envergure a requis plusieurs mois de préparation pour offrir une soirée grandiose à tous les membres de la communauté juridique. Un comité organisateur a été mis sur pied pour maximiser le nombre de participants et la réunion d'idées pour la thématique de cette soirée. À cet effet, la soirée a eu lieu sous le thème des années 20, soirée à la *Great Gatsby*. Le comité a retenu les services de la firme Relèvement pour l'organisation de la soirée et des inscriptions.

Près de 400 personnes ont accepté l'invitation pour fêter le 100^e de l'organisation. La soirée a débuté par un cocktail dans le hall du Capitole, suivi d'un souper gastronomique dans la salle principale. Au cours de la soirée, le prix du centenaire a été remis à Me Michel Doyon pour son implication à faire rayonner le Jeune Barreau de Québec en lui permettant de recréer son histoire. Plusieurs allocutions ont été prononcées au cours de la soirée dont celle de l'honorable Paul Vézina, président d'honneur de la soirée.

Une vidéo commémorative du Centenaire préparée à l'aide des éphémérides colligées par Me Doyon a été présentée. Une soirée dansante a par la suite animé la soirée dans le rythme de la Banquette Arrière.

Commentaires :

Cette soirée a été très appréciée des membres qui ont eu l'opportunité de se rencontrer pour échanger dans une des rares occasions à cet effet à Québec. Nous tenons à remercier à nouveau nos commanditaires et partenaires financiers qui ont rendu possible cet événement.

Nous sommes d'avis que les services de la firme Relèvement ont été très utiles à l'organisation de cette soirée, par la gestion des inscriptions et des détails lors du jour-même de l'événement. L'équipe du Capitole a également facilité l'organisation de cet événement par la disponibilité de ses membres et l'implication constante de ces derniers dans l'organisation de ce projet.

Me Renée-Maude Vachon-Therrien

Conseillère

Présidente du Comité du Bal du Centenaire

AFFAIRES SOCIALES

Comité des activités du Centenaire

L'année qui s'achève fut caractérisée par les activités visant à souligner le centenaire du Jeune Barreau de Québec. Tout au long de l'année, le Jeune Barreau a su organiser plusieurs activités, lesquelles sont décrites ci-après :

- Le Souper des anciens présidents, ayant eu lieu le 10 octobre 2013, au restaurant le Café du monde, à Québec. Cette activité visait à souligner l'apport des anciens présidents du Jeune Barreau de Québec, depuis sa formation. Près de quarante (40) anciens présidents ont donc participé à cet événement, couronné de succès. Nous remercions d'ailleurs les instigateurs et organisateurs de ce souper, Me Joanie Proteau, présidente sortante, et Me Jad-Patrick Barsoum, président;
- Le Bal du centenaire, ayant eu lieu le 21 février 2014, au Capitole de Québec. Nul besoin de souligner le franc succès de cet événement, lequel est plus amplement décrit dans le présent rapport, par la présidente du comité, Me Renée-Maude Vachon-Therrien, conseillère;
- Le dévoilement d'une vidéo commémorative relatant l'histoire du Jeune Barreau de Québec, lequel a eu lieu lors du Bal du centenaire;
- L'Assemblée générale annuelle, qui, le 8 mai 2014, a eu lieu, de manière toute particulière, à l'ancien palais de justice de Québec, situé au 12, rue St-Louis, dans le Vieux-Québec.

De surcroît, d'autres activités voulant souligner notre centenaire se tiendront au cours de la prochaine année :

- Le Tournoi de golf, qui se tiendra au club de Golf Montmorency, le 22 août 2014;
- Le dévoilement d'une plaque commémorative, qui aura lieu le 5 septembre 2014, lors de la rentrée judiciaire de Québec;
- Le dévoilement d'un livre (date à venir);
- Souper d'huîtres (date et détails à venir);

Enfin, nous tenons à remercier l'immense contribution de nos partenaires sans qui, toutes ces activités n'auraient pu et ne pourraient voir le jour :

- Le Barreau de Québec;
- Desjardins;
- SOQUIJ | Intelligence juridique;
- Jurisconcept.

Sans votre générosité et votre soutien, il est indéniable que nous n'aurions pu concrétiser l'ensemble de ces événements, qui profitent indubitablement à nos membres.

À cet égard, il importe de mentionner à nos membres que le comité du Centenaire, pour l'exercice 2013-2014, affiche un bénéfice net de 15 490\$ pour ses activités. Ce bénéfice s'explique notamment par l'atteinte de la capacité maximale d'invités au Bal du Centenaire, mais aussi, et surtout, par l'apport soutenu de nos partenaires du Centenaire.

En effet, plus de la moitié des revenus du comité proviennent des partenariats que nous avons conclus en prévision des festivités du Centenaire. Nous tenons à remercier encore une fois SOQUIJ, Jurisconcept, Desjardins et le Barreau de Québec pour leur inestimable apport financier afin célébrer notre centième anniversaire comme il se devait de l'être. Ce bénéfice net servira à financer les autres activités du Centenaire prévu pour l'exercice 2014-2015.

Audrey Gagnon
Première Vice-présidente

AFFAIRES SOCIALES

Comité du tournoi de Dekhockey

La 26^e édition du tournoi de Hockey Bottines du Jeune Barreau de Québec tenu le 26 avril 2014 a été l'occasion pour le Jeune Barreau de Québec de proposer une nouvelle formule de cette activité. En effet, cette année la glace a laissé sa place à des surfaces de DEK Hockey.

Cette année 8 équipes se sont inscrites soit :

- Beauvais Truchon
- McCarthy Tétrault
- BCF Avocats d'affaires
- (Jolicoeur Lacasse) Forfait
- Association des Avocats de la Défense de Québec
- Norton Rose
- Langlois Kronström Desjardins
- Fasken Martineau

L'équipe de l'Association des Avocats de la Défense de Québec et als. a remporté les grands honneurs au terme de la finale. L'équipe de Fasken Martineau a offert une performance impressionnante en finale, mais n'a su contrer la puissance offensive de son adversaire.

Considérant les frais importants reliés à location de deux glaces et la perte de popularité du hockey bottines, la formule a été modifiée en conformité avec les préoccupations du Conseil. La formule DEK a été privilégiée vu sa popularité et sa simplicité.

Pour l'an prochain, le comité recommande de réserver plus de temps de jeu, de prévoir des arbitres supplémentaires et de revoir les règlements relatifs à la participation des avocates.

Le comité remercie les participants, les arbitres et les partisans qui ont permis de faire de cette 26^e édition un succès.

Me Justin G. Tremblay
Secrétaire
Responsable du tournoi de Dekhockey

AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité des affaires extérieures

Le Jeune Barreau de Québec, par l'entremise de son Comité des relations extérieures, est demeuré actif afin d'entretenir ses relations diplomatiques, tant auprès de sa section et des autres sections de la province, qu'auprès de ses relations canadiennes et internationales.

La Rentrée du Barreau de Québec 2013 fut un succès cette année encore et près d'une vingtaine de membres des jeunes barreaux étrangers furent présents lors de notre Rentrée, dont un représentant de l'American Bar Association. Cette année, notre partenaire Jurisconcept était de l'évènement afin d'offrir aux membres du Conseil des manteaux qui furent très appréciés lors de notre habituelle sortie plein air ! En effet, nos visiteurs ont pu profiter des splendeurs du Parc national de la Jacques-Cartier.

Le Jeune Barreau de Québec a aussi été présent lors des Rentrées judiciaires de Montréal, Paris, Versailles et Bruxelles et lors des Colloques de San Francisco et Minneapolis. Une demi douzaine de membres du conseil d'administration du JBQ ont participé à ces évènements qui ouvrent les portes du Jeune Barreau de Québec vers l'étranger.

Grâce au soutien financier de l'OFQJ, de Ministres et de députés, Mes Jad-Patrick Barsoum, Audrey Gagnon, Christian Tanguay, Louis Cloutier et M. Francis L. Racine se sont rendus à Paris, Versailles, Bordeaux et Bruxelles afin de prendre part aux diverses activités entourant ces Rentrées Judiciaires.

En ce qui a trait à l'Entente avec l'American Bar Association, la présence de Mes Joanie Proteau, Christian Tanguay et Jad-Patrick Barsoum à San Francisco et Minneapolis confirme le désir du JBQ de conserver ses liens avec cette grande organisation.

Les ententes entre le Jeune Barreau de Québec et nos homologues peuvent, dépendamment de ladite entente, remonter à près de 100 ans d'existence et notre présence ne porte atteinte à aucune activité ou aucun financement de quelques activités que ce soit que pourrait organiser le Jeune Barreau de Québec, en partie grâce aux partenariats présents et en place.

Me Justin G. Tremblay

Secrétaire

Président du Comité des affaires extérieures

ANNEXE A

COMPTES-RENDUS DES FORMATIONS

FORMATION DU 22 AOÛT 2013

Conférence : « La négociation collective et sa protection constitutionnelle : droit dérivé ou dérive du droit? »

Conférencier : Me Christian Brunelle, avocat

Documentation : Plan de la conférence

Lieu et date : Salle des mariages, Palais de Justice de Québec (22 août 2013)

Coût : 20\$ pour les membres ; 40\$ pour les non-membres

Participation : 31 participants dont 17 membres du Jeune Barreau et 14 non-membres

Repas : N/A

Commentaires : Conférence sur un sujet qui a semblé intéresser grandement les gens. Les participants provenaient davantage de bureaux privés que de la fonction publique

Bilan approximatif

Revenus : 900,00\$

17 inscriptions à 20\$: 340,00\$

14 inscriptions à 40\$: 560,00\$

Dépenses : 50,00\$

Cadeau du conférencier : 50,00\$

Profit : 850,00\$

FORMATION DU 4 NOVEMBRE 2013

Conférence : « Les *snowbirds* en Floride »

Conférencier : La Chambre de commerce Québec-Floride

Commanditaire : SOQUIJ

Documentation : Powerpoint transmis par courriel aux participants

Lieu et date : Château Frontenac (4 novembre 2013 pour une durée de 4 heures)

Coût : 75\$ + taxes

Participation : 17 participants

Repas : Rencontre suivi d'un cocktail

Commentaires : La conférence portant sur « Les *snowbirds* en Floride »

Bilan approximatif

Revenus : 2650,70\$

29 inscriptions : 2650,70\$

Dépenses : 2103,55\$

Salle Fairmont : 1805,55\$

Paul Laquerre : 298,00\$

Profit : 99,74\$ (pour le Jeune Barreau de Québec)

FORMATION DU 28 NOVEMBRE 2013

Conférence : « La responsabilité et l'indemnisation dans le domaine des services financiers ».

Conférenciers :

Frédéric Lévesque, professeur de droit à l'Université Laval
Cynthia Duclos, étudiante au doctorat
Me Judith Rochette et Me Julie Savard, avocates chez Beauvais Truchon

Commanditaire : Desjardins.

Documentation : Powerpoint transmis par courriel aux participants.

Lieu : Hôtel ALT (1200, avenue Germain-des-Prés, Québec (Qc) G1V 3M7) (Durée de 3h00).

Coût : 75\$ pour les membres ; 90\$ pour les non-membres.

Participation : 34 participants

Repas : Déjeuner.

Commentaires : La conférence portait sur la responsabilité civile des courtiers, conseillers financiers et cabinets, de même que de l'indemnisation des victimes de fautes ou de fraudes financières selon le régime de droit commun et les règles du Fonds d'indemnisation des services financiers administré par l'AMF.

Bilan approximatif

Revenus : 2790,00\$

18 inscriptions à 75\$: 1 350,00\$

16 inscriptions à 90\$: 1 440,00\$

Dépenses : 1392,70\$

Location de la salle : 1392.70\$

Profit : 1397,30\$

FORMATION DU 4 DÉCEMBRE 2013

Conférence : « Arrêts récents de la Cour suprême du Canada en droit criminel »

Conférencière : Me Maxime Roy

Commanditaire : SOQUIJ

Documentation : Feuille résumé des arrêts clefs.

Lieu : Hôtel Marriott (Québec) – (4 décembre de 12h à 14h avec dîner servi)

Coût : 45\$ pour les membres et non-membres du Jeune Barreau de Québec

Participation : 22 participants

Repas : Formule dîner (Buffet)

Commentaires : La conférence portait sur l'analyse de 10 arrêts rendus récemment en droit criminel par la Cour suprême ayant le plus d'impact sur les avocats oeuvrant dans les autres sphères du droit.

Bilan approximatif

Revenus : 990\$

22 inscriptions à 45\$: 990\$

Dépenses : 855,70\$

Location de la salle : 201,21\$

Repas (22 budget Le Réconfortant) : 654,50\$

Profit : 134,30\$

FORMATION DU 11 DÉCEMBRE 2013

Conférence : « *Le Code du travail* et la protection des activités syndicales »

Conférencière : Mes Dominique-Anne Roy et Ariane Leclerc-Fortin

Commanditaire : Desjardins

Documentation : Aucune

Lieu : Hôtel Marriott (Québec) – (4 décembre de 12h à 14h avec dîner servi)

Coût : 45\$ pour les membres et non-membres du Jeune Barreau de Québec

Participation : 13 participants

Repas : Formule dîner (buffet)

Commentaires : La conférence portait sur le *Code du travail* et la protection des activités syndicales. En contexte de relations de travail encadrées par une convention collective, la liberté d'expression dont est titulaire un employeur, de même que les gestes qu'il peut légalement poser, sont balisés par un certain nombre d'interdits énoncés au *Code du travail*, dont ceux de ne pas entraver les activités syndicales ni de chercher à s'y ingérer.

Bilan approximatif

Revenus : 585\$

13 inscriptions à 45\$: 585\$

Dépenses : 822,65\$

Coût de la salle : 175,00\$

Repas (20 buffet L'Italien) : 621,44\$

Profit : -237,65\$

FORMATION DU 30 JANVIER 2014

Conférence : « Nouveau service de recherche juridique de SOQUIJ »

Conférencière : Me Anne-Marie Santorineos

Commanditaire : SOQUIJ

Documentation : Powerpoint transmis par courriel aux participants.

Lieu : VERSALYS (Parc Samuel-Holland, 850, rue Ernest-Gagnon, Édifice 5, bureau 166)
(Durée de 3h00).

Coût : Gratuite

Participation : 14 participants

Repas : N/A

Commentaires : La conférence portait sur le nouveau service de recherche de SOQUIJ

Bilan approximatif

Revenus : 0\$

Dépenses : 0\$

Profit : 0\$

FORMATION DU 12 FÉVRIER 2014

Conférence : « Modifications à la *Loi sur le droit d'auteur* »

Conférenciers : Me Nicolas Sapp et Georges Azzaria

Commanditaire : *Licensing Executive Society* (LES)

Documentation : Lien vers la documentation sera rendue disponible sur le site du LES.

Lieu : Institut national d'optique

Coût : 40\$ pour les membres du JBQ et LES ; 80\$ pour les non-membres du JBQ et LES

Participation : 18 participants (nous avons 20 inscriptions)

Repas : Pause-café par Nourcy.

Commentaires : La conférence portait sur les récentes modifications à la *Loi sur le droit d'auteur*. Les participants, les conférenciers ainsi que le partenaire LES sont satisfaits de l'événement malgré que le nombre d'inscriptions était deux fois plus bas que l'an dernier (avec 49 participants)

Bilan approximatif

Revenus : 1040,00\$

10 inscriptions à 40\$: 400,00\$

8 inscriptions à 80\$: 640,00\$

Dépenses : 246,15\$

Pause-café Nourcy : 166,15\$

Cadeaux aux conférenciers : 80\$

Profit : 793,85\$ (la part du JBQ s'évalue à 396,93\$; partage à parts égales avec LES)

FORMATION DU 27 MARS 2014

Conférence : « Les nouveaux développements en assurance automobile »

Conférencières : Me Lucie Allard et Me Jolaine Choinière de SOQUIJ

Commanditaire : SOQUIJ

Documentation : Aucune documentation remise aux participants

Lieu : Salle des mariages (Palais de Justice de Québec) (Durée de 1h30)

Coût : 20\$ pour les membres ; 40\$ pour les non-membres.

Participation : 29 participants

Repas : N/A

Commentaires : La conférence portait sur une revue de la jurisprudence récente en assurance-automobile. La conférencière traitait des décisions et jugements récents rendus par le Tribunal administratif du Québec ainsi que par les tribunaux judiciaires en matière d'accidents d'automobile.

Bilan approximatif

Revenus : 740,00\$

21 inscriptions à 20\$: 420,00\$

8 inscriptions à 40\$: 320,00\$

Dépenses : 0\$

Profit : 740,00\$